

Département de la Marne

Commune de COMPERTRIX
22 bis rue Jules Ferry
51510 COMPERTRIXTél : 03.26.68.31.42
Fax : 03.26.68.98.15
mairie.compertrix@orange.fr

Extrait du registre des délibérations

COMMUNE DE COMPERTRIX

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à dix-neuf heures,

L'assemblée délibérante, légalement convoquée, s'est réunie en salle du Conseil de la Mairie de COMPERTRIX, en séance publique sous la présidence de M. Pascal LEFORT, Maire.

PRÉSENTS : Mesdames et messieurs, Tommy ARCHIMBAUD, Marc BOTELLA, Pascale BOUSSARD, Jean-Maxence BOUXIN, Sandrine DE SA, Francis FLOT, Marie-Thérèse GUILLEMIN, Pascal LEFORT, Françoise LENORMAND-RUELLE, Liliane MARTIN, Dominique POMMIER

ABSENTS EXCUSÉS : Laure PAROT

VOTE PAR PROCURATION : Laure PAROT donne pouvoir à Françoise LENORMAND-RUELLE

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité absolue des membres en exercice, l'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Jean-Maxence BOUXIN

Vu le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif à l'organisation du temps scolaires dans les écoles maternelles, élémentaires et primaires publiques permettant la possibilité d'organiser le temps scolaire sans obligation de les répartir sur 5 matinées,

Vu l'avis des directrices d'écoles suite aux conseils d'école des 11 juin et 17 juin 2024,

Ouïe Pascal LEFORT, le Maire et après débat,

Le Conseil municipal, à la majorité :

- Sollicite auprès du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale «DASEN» la dérogation d'organiser les semaines dans les écoles de Compertrix. avec 5 matinées et de conserver le fonctionnement actuel, à savoir 4 matinées et 4 après-midis à partir la rentrée scolaire de septembre 2024, et ce pour les 3 années scolaires à venir.

Fait à COMPERTRIX, le 25 juin 2024
Extrait certifié conforme.M. Pascal LEFORT,
Le Maire**Date de convocation :**
18 juin 2024**Nombre de délégués :**

En exercice :	12
Présents :	11
Votants :	12
Dont procuration :	1
Pour :	12
Contre :	0
Abstention :	0

Délibération n° 2024-029

Objet :Organisation du temps
de la semaine scolaire
dans les écoles
2024-2027